

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix Travail Patrie

REGION DE L'OUEST

DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM

COMMUNE DE KEKEM

STRUCTURE INTERNE DE
GESTION ADMINISTRATIVE DES
MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work- Fatherland

WEST REGION

UPPER-NKAM DIVISION

KEKEM COUNCIL

ADDITIF N° 06/A/CKKEM/CIPM/2026 DU 31 JUL 2026

RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL N° 05 BIS/AONO/CKKEM/CIPM-AI/2026 DU 27 MARS 2026 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ACHEVEMENT D'EXTENSION DE L'AEP DE BANGUI-CHARI DANS LA COMMUNE DE KEKEM, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM DANS LA REGION DE L'OUEST EN PROCEDURE D'URGENCE.

Le Maire de la Commune de Kékem, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, porte à la connaissance des Entreprises potentiellement soumissionnaires de l'Appel d'Offre suscité que les dates de « **Remise et d'Ouverture des offres** » contenus dans les **Avis d'Appel d'Offres** et le **Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO)** en application des dispositions de l'article 70 du Code des Marchés Publics, est modifié comme suit :

AU LIEU DE :

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en *sept* (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat de la Mairie de Kékem, **au plus tard le 05 Août 2026 à 10 heures 00 Minutes précises.**

L'ouverture des Offres aura lieu le **05 Août 2026** à partir de **11 heures 00 Minutes précises**, heures locale dans la salle des deliberations de la Mairie de Kékem.

LIRE :

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en *sept* (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat de la Mairie de Kékem, **au plus tard le 14 Août 2026 à 10 heures 00 Minutes précises.**

L'ouverture des Offres aura lieu le **14 Août 2026** à partir de **11 heures 00 Minutes précises**, heures locale dans la salle des deliberations de la Mairie de Kékem.

LE RESTE SANS CHANGEMENT

Fait à KEKEM, le 31 Juillet 2026.

Ampliations :

- PREFECTURE/BAFANG ;
- ARMP/OUEST ;
- DDMINMAP/HT-NKAM ;
- SIGAMP/CKKEM ;
- DDMINDDEL/ HT-NKAM ;
- PRESIDENT CIPM/CKKEM ;
- AFFICHAGE/ARCHIVES.

LE MAIRE

(Autorité Contractante)

